

VILLE DE RONCQ

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

- NOTE DE PRESENTATION –

Le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) prévoit dans son article L1612-12 que « *l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif* », ce document devant être voté au plus tard à la date du 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, le compte administratif doit faire l'objet d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

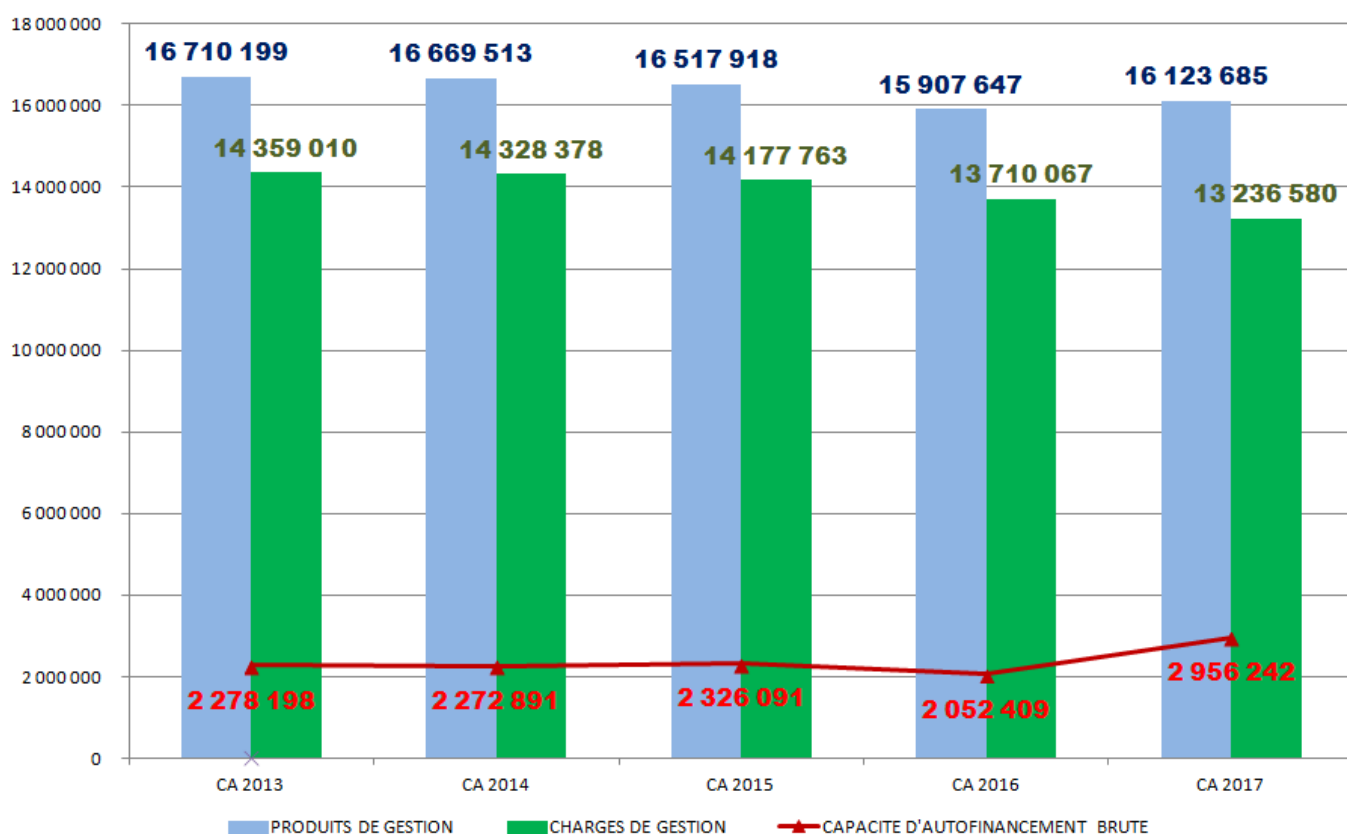
Dans ce rapport seront examinées de manière successive et détaillée les sections de fonctionnement et d'investissement.

Préalablement il vous est présenté un tableau accompagné d'un graphe reprenant les éléments issus des CA de 2013 à 2017. Ce tableau permet de retracer de manière globale les évolutions de nos recettes et dépenses de fonctionnement. Son principal attrait consiste à mettre en exergue la constance de notre capacité d'autofinancement brute.

Il s'agit d'un marqueur financier important pour une collectivité puisque l'autofinancement permet de financer une partie de son investissement avec des ressources propres issues de son propre fonctionnement et donc de limiter le recours à l'emprunt.

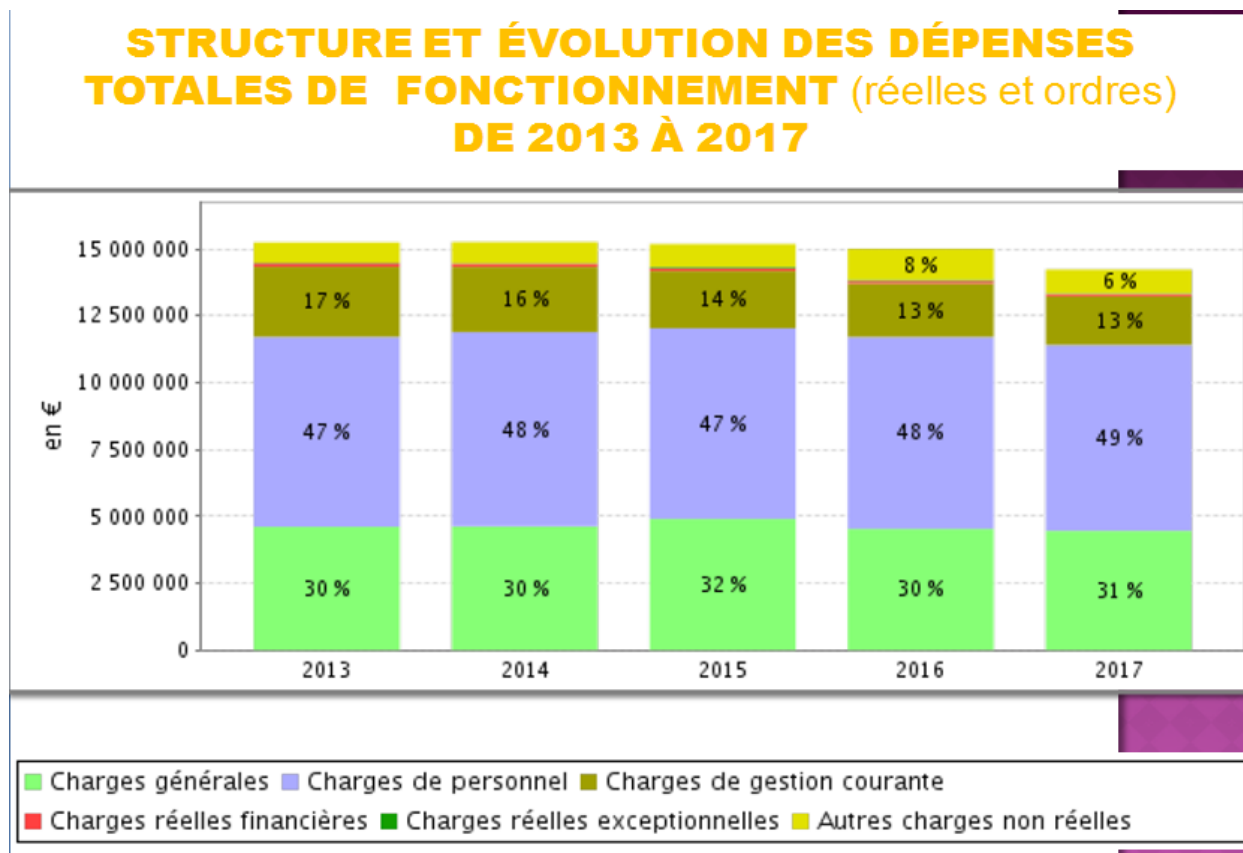
**PLAN PLURIANNUEL DE FONCTIONNEMENT
ELEMENTS ISSUS DES COMPTES ADMINISTRATIFS
EXERCICES 2013 A 2017**

EXERCICES	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
PRODUITS DE GESTION	16 710 199	16 669 513	16 517 918	15 907 647	16 123 685
CHARGES DE GESTION	14 359 010	14 328 378	14 177 763	13 710 067	13 236 580
EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	2 351 189	2 341 135	2 340 155	2 197 580	2 887 105
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 646 619	1 480 644	1 492 783	2 052 409	2 086 040
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	2 278 198	2 272 891	2 326 091	2 923 121	2 956 242
AMORTISSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	461 818	499 052	503 115	507 348	511 757
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DISPONIBLE	1 816 380	1 773 839	1 822 976	2 415 773	2 444 485



1 – LE FONCTIONNEMENT

Avant d'aborder les dépenses de fonctionnement relatives à l'exercice 2017, il vous est présenté leur évolution par exercice et leurs poids par chapitre budgétaire :



Concernant l'exercice budgétaire 2017, celui-ci a généré un excédent de fonctionnement de **2 086 040,08 €**.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. Les dépenses de fonctionnement concernent entre autres, la gestion des bâtiments communaux, les différentes prestations de services effectuées, les salaires des personnels municipaux, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts ...

1-1 Les dépenses de fonctionnement

Ces dépenses réelles (hors dépenses imprévues) ont été réalisées à hauteur de **95,76 %**.

➤ Présentation par chapitre

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Total budgétisé	Réalisé	Taux de réalisation
Charges à caractère général	4 782 500	4 470 793	93,48
Charges de personnel	7 167 000	6 984 891	97,46
Atténuation de produits	88 500	88 431	99,92
Autres de gestion courante	1 873 000	1 819 352	97,14
Intérêt de la dette	97 000	79 411	81,87
Charges exceptionnelles	55 000	23 150	42,09
Total	14 063 000	13 466 028	95,76

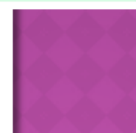
DÉPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT CÔÛT PAR HABITANT ANNÉE 2017

Tableau comparatif

En €/hab	Commune	2017		
		Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	326	268	264	270
Charges de personnel	507	622	615	662
Charges de gestion courante	132	157	142	149
Charges réelles financières	5	25	27	28
Charges réelles exceptionnelles	1	14	13	9

Strate de référence : population 13 682 habitants

Régime fiscal : FPU - communes de 10 000 à 20 000 habitants



Les charges à caractère général ont chuté de 75 K€, soit **1,66 %** par rapport à l'année 2016. Elles représentent **33,20 %** des dépenses réelles de fonctionnement contre 32,78 % en 2016.

Certains postes de dépenses ont augmenté quand d'autres ont diminué.

Parmi les principaux postes en baisse, on notera :

- ✓ **les achats de « prestations de service »** +/- 200 K€ (- 14 %). Ce poste concerne :
 - a) la participation de la ville dans le cadre de la mutualisation de la restauration (- 160 K€) en 2017 avec la fin des repas à destination des séniors (la dépense étant imputée au budget CCAS – coût total : +/- 112 K€).
 - b) la suppression des TAP à la rentrée scolaire 2017/2018 soit une baisse de +/- 80 K€.
- ✓ **la consommation de carburants** : - 19 % (- 8 K€) due à une gestion plus efficiente du parc automobile.
- ✓ **L'entretien des terrains** avec une baisse de plus de 21 % (+ 68 K€). On passe de 322 K€ en 2016 à près de 254 K€ en 2017. Cette baisse est notamment due à l'entretien d'un seul terrain de football engazonné (centre) suite à l'installation d'un nouveau terrain synthétique au Blanc-Four et aux exhumations restreintes au cimetière du centre (+/- 6 K€ en 2017 contre 46 K€ en 2016).
- ✓ **La réparation de biens mobiliers** affectés à différents services (espaces verts, sport, écoles....) : - 31 % (- 8K€).

Concernant les postes de dépenses en hausse, on notera les plus significatifs.

- ✓ Une hausse importante du **poste « alimentation »** : + 35 % (+ 19 K€) due notamment à la reprise par la Ville de Roncq de la livraison du pain à l'ensemble de nos restaurants scolaires depuis le 1^{er} janvier 2017
- ✓ **La fourniture de voirie** : + 56 % (+ 4 K€) notamment achat d'enrochement pour divers sites, ternaire pour le terrain de bi-cross, schiste et marquise pour divers espaces urbains.
- ✓ Forte augmentation des **contrats de prestations de services** : + 87 % (+ 84 K€) due principalement au départ en classes de découverte de plus d'enfants (165 enfants en 2017 contre 60 en 2016). On passe de 48 K€ à 115 K€.

- ✓ **L'entretien et réparation du matériel roulant** : + 51 % (+ 14 K€) notamment due à la réparation de notre parc automobile « vieillissant » mais également suite à des sinistres (accidents).
- ✓ **Transport de biens** : + 93 % (+ 4,3 K€) – déménagement des classes dans le cadre des travaux (NERUDA/TRIOLET – TRIOLET/KERGOMARD).
- ✓ **Transports collectifs** : + 51 % (+ 13 K€) – l'augmentation est due à la reprise des activités sportives dans les salles de sport (bus) à compter de septembre 2017 suite à la suppression des TAP.
- ✓ **Concours divers** : + 55 K€ due à la cotisation versée à la Maison de l'Emploi pour deux exercices 2016 et 2017 (soit 28 K€ x 2). La Ville sort du dispositif en 2019.
- ✓ **Frais de gardiennage** : + 34 % (+/- 5 K€) – augmentation due au renfort de sécurité des bureaux de vote lors des élections présidentielles et législatives, Fêtes du 14 juillet et « rétromécanic ».
- ✓ **Frais de nettoyage des locaux** : + 6 % (+/- 12 K€) – L'augmentation est due à la révision des prix à la date anniversaire du contrat mais également à des demandes de prestations supplémentaires (écoles, équipements sportifs).
- ✓ **Autres services extérieurs** : + 17 % (+/- 6 K€) – l'augmentation correspond à la location de mini-pelle avec chauffeur – dans ce cas la dépense ne peut être imputée sur le compte budgétaire « locations mobilières ».

Les charges de personnel – elles sont en retrait de 208 K€ soit près 3 % (2,9 %) passant de 7 193 K€ en 2016 à 6 985 K€ en 2017 du fait même du non remplacement des départs en retraite entraînant une baisse sensible des effectifs. **Nous passons de 222 agents à fin 2016 à 204 agents à fin 2017** (voir note de présentation ROB 2018).

La Ville de Roncq compte au 31 décembre 2017, 133 agents titulaires, 61 agents non titulaires et 10 agents (en contrat de droit privé ou activité accessoire).

La masse salariale est constante entre 2016 et 2017 puisqu'elle représente **51,87 %** des dépenses réelles de fonctionnement **et passe sous le seuil des 50 % (48,65 %) toutes dépenses confondues (réelles et ordre)**.

Les autres charges de gestion courante en retrait de +/- 175 K€ € soit – **8,8 %**. Ces charges représentent 14,38 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles passent de 1 995 K€ en 2016 contre 1 820 K€ en 2017, selon la répartition suivante :

- Subventionnement à la SCIC KALEIDE : 750 K€ en 2017 contre 780 K€ en 2016 ;
- Subventionnement aux associations* : 200 K€ en 2017 contre 205 K€ en 2016 ;
- Subvention au CCAS : 240 K€ en 2017 contre 350 K€ en 2016 (- 110 K€) – cette baisse de subventionnement s’explique par les excédents de fonctionnement dégagés par le CCAS ;
- Participation obligatoire aux écoles privées : 433 K€ en 2017 contre 462 K€ en 2016.

* Concernant l’aide de la Ville apportée aux associations sous la forme d’avantages en nature, celle-ci se chiffre à **+/- 945 K€** (prêt de salles, de matériels divers, nettoyage des sites, intervention des personnels communaux ...) selon détail repris à l’annexe IV (B1.7) du compte administratif. On peut déjà citer les montants les plus importants :

NOMS DES ASSOCIATIONS	SUBVENTION EN NUMERAIRE	SUBVENTION EN NATURE
LES BLEUETS TWIRLING BATON	4 034,00	MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 10 977,10 €
JUDO CLUB DE RONCQ	4 723,00	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX (DOJO, LOCAL ET SALLE) ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 11 314,25 €
USR NATATION	4 800,00	MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE, D'UNE SALLE ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 16 920,36 €
CERCLE DE BOURLE SAINT LOUIS	360,00	MISE A DISPOSITION D'UN BOULODROME COUVERT ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 18 012,96 €
USR GYMNASTIQUE	17 510,00	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX (SALLES ET BOX) ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 22 797,86 €
CINEMA GERARD PHILIPPE	46 000,00	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL – VALORISATION : 39 806,52 €
LES FRANCS ARCHERS	3 139,00	MISE A DISPOSITION D'UNE HALLE DE TIR, DE VESTIAIRES ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 42 366,96 €
USR BASKET-BALL	11 935,00	MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 63 848,18 €
BMX CLUB DE RONCQ	6 082,00	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 66 443,64 €
ULJAP	21 975,00	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 98 660,69 €
TENNIS CLUB DE RONCQ	11 640,00	MISE A DISPOSITION DE SALLES, TERRAINS EXTERIEURS ET DE PERSONNEL VALORISATION : 210 191,49 €
ESR FOOTBALL	23 002,00	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX (STADE, SALLES ET LOCAL) ET DE PERSONNEL - VALORISATION : 242 584,45 €
TOTAL	155 200,00 €	843 924,46 €

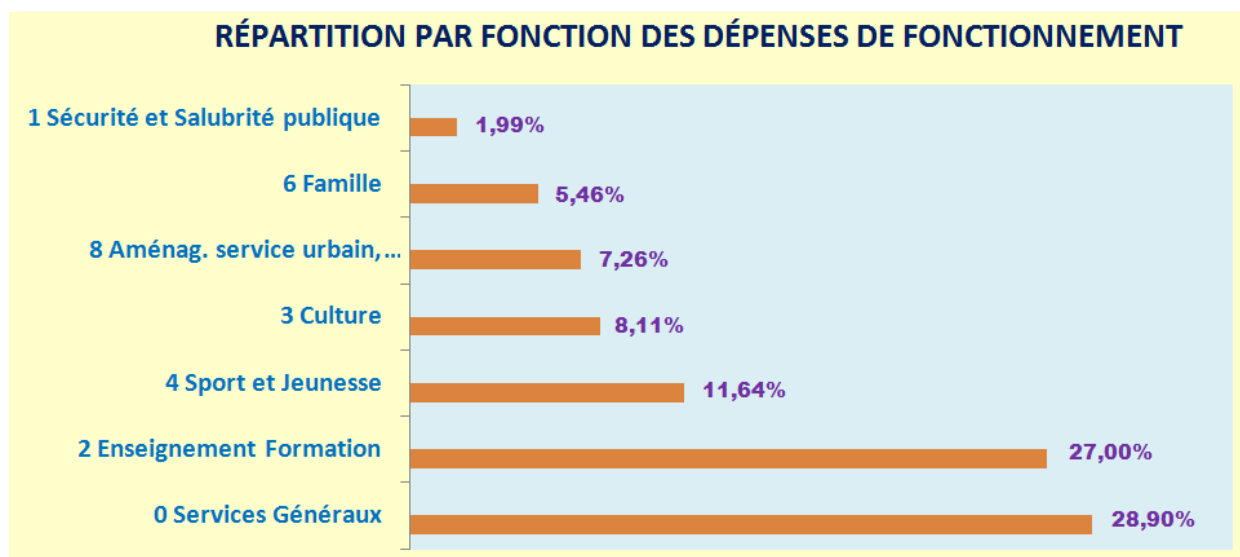
Les intérêts de la dette régressent de 11 % suite à l’extinction progressive de la dette principale.

Les charges exceptionnelles – un fort repli est constaté (– 49 %). Elles représentent à peine 0,17 % des DRF.

➤ **Présentation par fonction**

La quasi-totalité des dépenses de fonctionnement sont imputées au titre des :

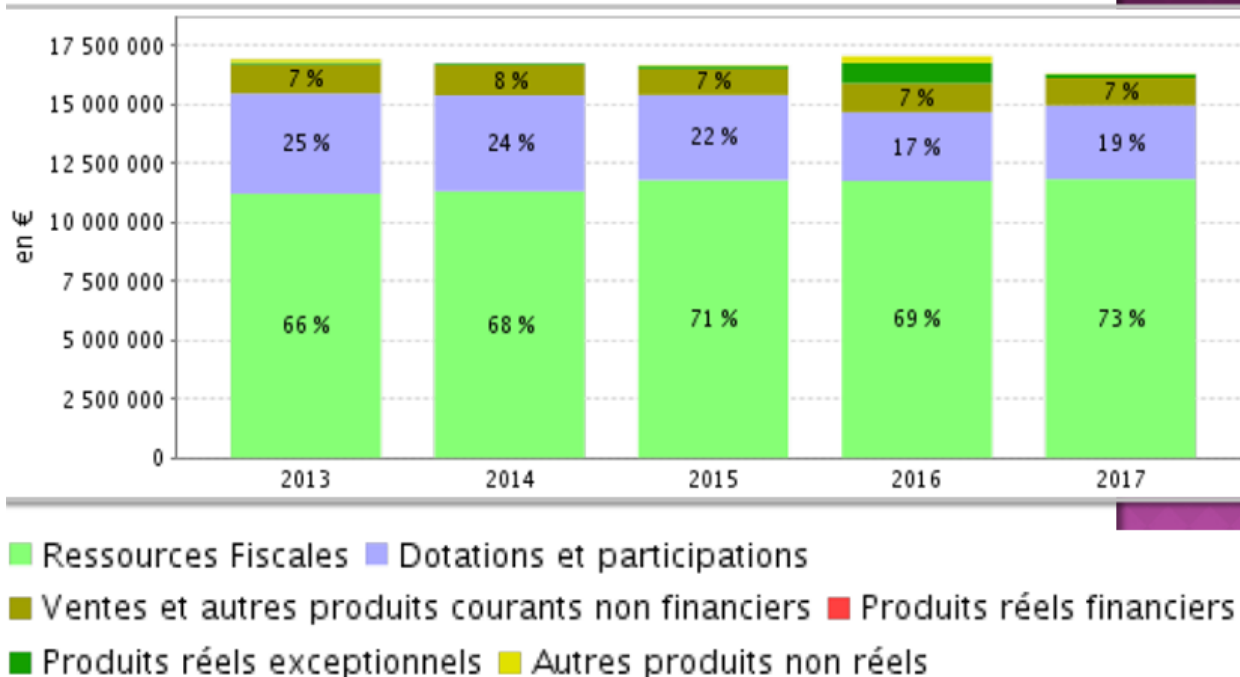
- Services généraux (services administratifs)	28,90 %
- Ecoles (y compris personnel et volet restauration)	27,00 %
- Sport et Jeunesse (y compris personnel)	11,64 %
- Culture (y compris personnel)	8,11 %
- Services techniques (aménagement urbain et environnement - y compris personnel)	7,26 %
- Famille (y compris personnel)	5,46 %
- Sécurité et salubrité publique (y compris personnel)	1,99 %



1-2 Les recettes de fonctionnement

Comme vu précédemment avec les dépenses de fonctionnement, le graphe ci-après reprend l'évolution de nos recettes totales de fonctionnement entre 2013 et 2017 et leur poids par chapitre budgétaire.

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT (réelles et ordres) DE 2013 À 2017



Pour ce qui a trait à l'exercice 2017, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **16 414 K€**, le taux de réalisation est de **105,44 %**. Ce montant ne tient pas compte des travaux en régie (soit 27 535 €) ainsi que de l'excédent reporté de l'année N-1 (soit 200 000 €).

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Total budgétisé en €	Réalisé en €	Réalisation (en %)
Atténuations de charges	22 000	38 456	174,80
Produits des services, domaine et ventes diverses	953 000	1 075 837	112,89
Impôts et taxes	11 757 840	11 928 835	101,45
Dotations et participations	2 660 660	3 126 296	117,50
Autres produits de gestion courante	60 000	52 802	88,00
Produits exceptionnels	114 000	192 456	168,82
Total des recettes de fonctionnement	15 567 500	16 414 682	105,44

A titre de comparaison avec l'exercice 2016, ces recettes augmentent de **5,44 %** en 2017. Il convient cependant de rester extrêmement prudent sur cette « augmentation » de recettes dès lors ou la ville a perçu, durant cet exercice, une recette globale de +/- 740 K€ en provenance de la CAF (versement rétroactif CEJ 2016 en 2017 soit **383 K€**).

Globalement, la répartition des différentes recettes se répartissent de la manière suivante :

- 1) **Les produits des services** représentent **6,55 %** des recettes totales comme en 2016
- 2) **Les impôts et taxes** représentent **71,63 %** des RRF contre 69 % en 2016. La fiscalité locale représente **43,48 %** de nos RRF en 2017 contre 41,73 % en 2016 :
 - Le produit de la taxe d'habitation s'élève à **+ 3 Millions d'€ en 2017** et représente **16,83 % de nos RRF**
 - Le produit de la taxe foncière s'élève à **+ 4 Millions d'€** et représente **24,5 % de nos RRF.**

IMPÔTS ET TAXES → 71,63 % CONTRE 69 % EN 2016 DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (RRF)

FISCALITÉ LOCALE → 43,48 % EN 2017 CONTRE 41,73 % EN 2016 DE NOS RRF



**PRODUIT DE LA TAXE D'HABITATION
→ + 3 MILLIONS D'€ ET REPRÉSENTE
16,83 % DE NOS RRF**

**PRODUIT DE LA TAXE FONCIÈRE → + 4 MILLIONS D'€ : 24,5 %
DE NOS RRF**

**Locaux
d'habitation
ordinaire :
45 %**

**Locaux à usage
professionnel et
commercial :
48,98 %**



C'est pourquoi, il nous faut rappeler que l'engagement pris par le nouveau Président de la République de supprimer à terme pour tous les foyers fiscaux assujettis à la taxe d'habitation à l'horizon de 2021 (au lieu de 2020), n'est pas sans inquiéter l'Association des Maires de France (AMF) dès lors où la plus grande incertitude demeure sur le remplacement total ou partiel de cette taxe et tout particulièrement les arbitrages qui seront retenus, faisant craindre à terme la perte d'autonomie fiscale pour les collectivités et tout particulièrement les communes.

3) la part des dotations et participations : 19 % en 2017 contre 17,15 % en 2016. En effet la recette est passée de 2 919 € en 2016 à 3 126 en 2017 soit une hausse de **7 %** (rattrapage CEJ 2016). **La DGF** a continué à baisser pour la 4^{ème} année consécutive : - **193 K€**. En quatre ans, la perte cumulée est de plus de **UN MILLION D'€ de recettes en provenance de l'Etat**.

4) Les autres produits de gestion représentent à peine **0,3 %** et les produits exceptionnels **11,7 %** dont le remboursement par la Ville de Tourcoing de +/- 110 K€ (mutualisation de la restauration – année N-1), le produit de cessions (20 K€), apurements de charges année N-1 et charges constatées d'avance soit +/- 40 K€. Le reste relève de remboursement par la société d'assurance en matière de divers sinistres.

Plus précisément :

- **Les produits de gestion** sont en repli de 3,7 % (+/- 40 K€) en 2017- cette baisse s'explique par la fin de la participation du CCAS aux repas des séniors. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est la Société SOBRIE qui réalise les repas de nos séniors. Cette dépense est désormais imputable sur le budget du CCAS.

En progression :

- Les recettes liées aux concessions dans les cimetières a augmenté de 25 % (+7 K€).
- Les droits de stationnement et location voie publique : + 136 % (+8 K€).
- Les classes de découverte : + 137 % (+ 16 K€) due à l'augmentation du nombre d'enfants (60 enfants en 2016 et 165 en 2017).
- Les recettes ALSH : + 10 % (+ 16 K€).
- Les recettes liées à la restauration scolaire : + 10 % (+ 46 K€).

En baisse :

- Les recettes liées aux entrées à la piscine : - 12 % (- 16 K€).
- Les recettes liées aux garderies et aux TAP : - 7 % (- 8 K€). Cette baisse s'explique aisément par le fait que les TAP ont pris fin à la rentrée de Septembre 2017. Par contre, les recettes liées aux garderies sont constantes : +/- 80 K€

➤ **Les impôts et taxes** progressent légèrement de **1,45 %** passant de 11 761 K€ en 2016 à 11 929 K€ en 2017. La recette relative aux droits de mutation repart à la hausse :

- 2015 : 628 K€
- 2016 : 535 K€
- 2017 : 670 K€

➤ **La fiscalité locale** est passée de 7 105 K€ en 2016 à 7 138 K€ en 2017 soit une augmentation quasi nulle de 0,46 %.

La RVVLP (réforme des valeurs locatives des locaux professionnels) n'a engendré aucune recette supplémentaire aux communes dès lors l'impact fiscal est lissé sur une période de 10 ans.

On peut noter toutefois qu'en matière de recette foncière (soit **4 Millions**), la répartition est la suivante :

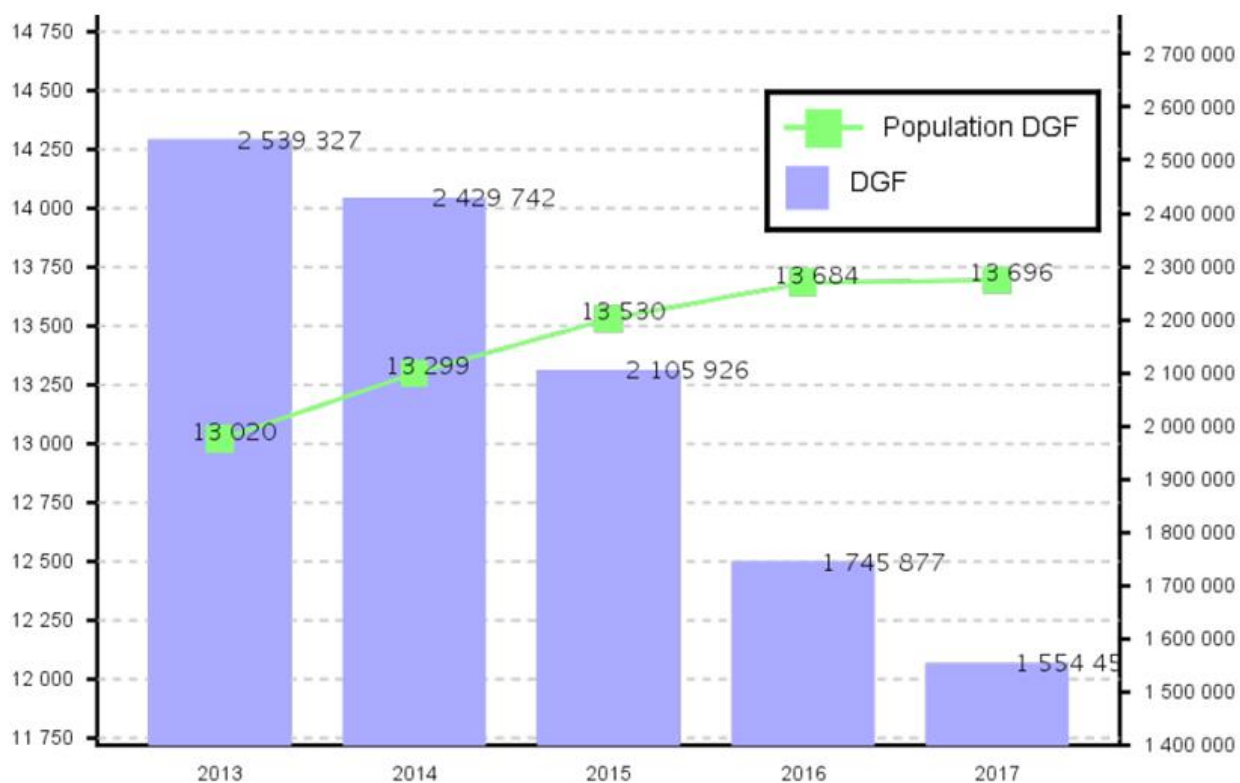
- Locaux d'habitation ordinaire : **45 %**
- Locaux d'habitation à caractère social : 2,89 %
- Locaux à usage professionnel et commercial : **48,90 %**
- Etablissements industriels et assimilés : 2,76 %

➤ **Les dotations et participations** – on se concentrera tout particulièrement sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) composée de :

- *La dotation forfaitaire*

ANNEES	2013	2014	2015	2016	2017
Montant (en K€)	2 539	2 430	2 106	1 746	1 554

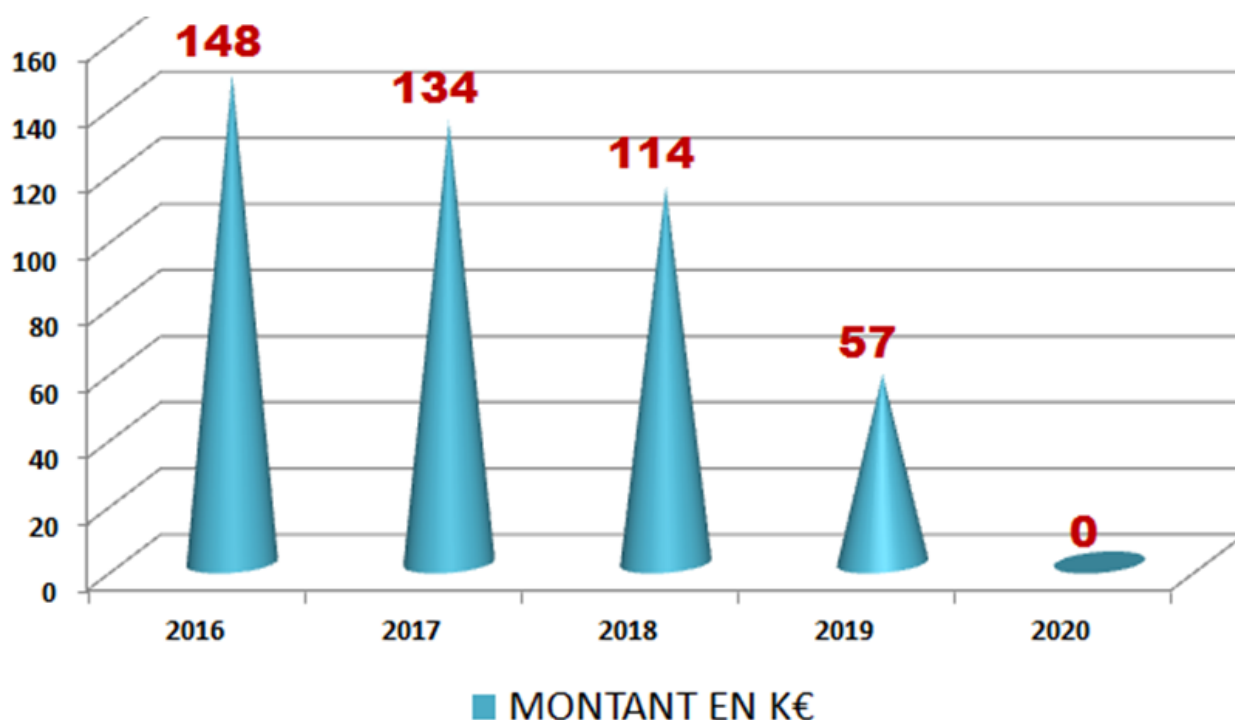
ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) PAR ANNÉE DE 2013 À 2017



- **La dotation de solidarité urbaine** : la ville est sortie du dispositif au 01.01.2017 avec une perte lissée jusqu'à son extinction en 2020

ANNEES	2016	2017	2018	2019	2020
Montant (en K€)	148	134	114	57	-

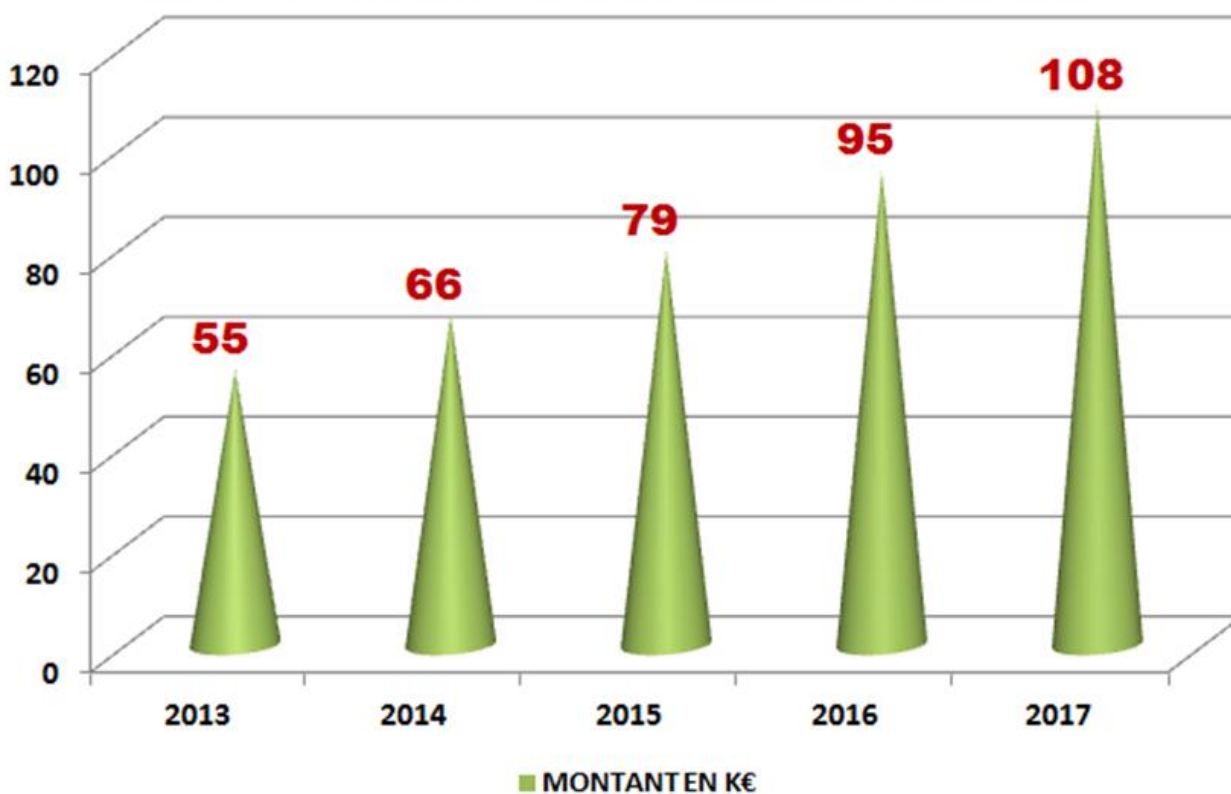
SORTIE DU DISPOSITIF DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE (DSU) DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017 EXTINCTION DE LA RECETTE EN 2020



- *La dotation nationale de péréquation :*

Années	2013	2014	2015	2016	2017
Montant (en K€)	55	66	79	95	108

ÉVOLUTION DE LA DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION (DNP) DE 2013 À 2017



EN CONCLUSION

RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ D'ÉPARGNE

RECETTES TOTALES (y compris les opérations d'ordre*)	16 443 027,98 €
DÉPENSES TOTALES (y compris les opérations d'ordre**)	14 356 987,90 €
RÉSULTAT BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE	2 086 040,08€
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ 2016	200 000,00 €
EXCÉDENT TOTAL À AFFECTER	2 286 040,08 €

* dont travaux en régie (+/- 27 k€)

** dont dotations aux amortissements + écriture de cessions (+/- 890 k€)

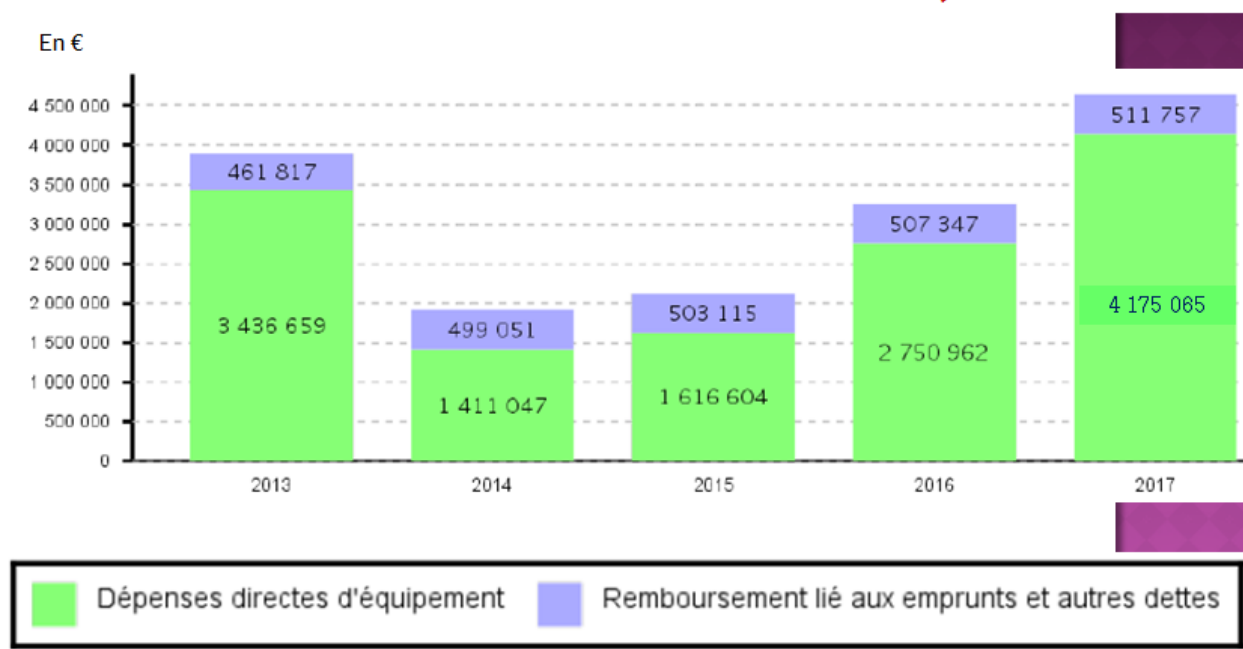
2 – L'INVESTISSEMENT

2-1 Les dépenses d'investissement

On retrouve ci-après l'évolution des principales dépenses d'équipement sur la période 2013/2017. On constate que le montant total des investissements réalisés par la Ville s'élève à plus de 13 Millions d'€.

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DE 2013 À 2017

Montant total d'investissement : 13,3 M d'€



Concernant les dépenses d'équipement 2017, elles s'élèvent à +/- 4,1 Millions d'€ celles-ci sont réalisées à hauteur de **74 %** (66 % en 2016). Si l'on rajoute les RAR (1,3 Million d'€), elles atteignent 5,4 Millions d'€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Total budgétisé	Réalisé	Taux de réalisation
20 - Immobilisations incorporelles	379 452,80	203 908,39	53,73
204 – Subventions équip. versées	122 200,00	99 609,00	81,51
21 - Immobilisations corporelles	2 606 919,82	2 008 640,04	77,05
23 - Immobilisations incorporelles	2 539 674,73	1 862 908,25	73,35
TOTAL	5 648 247,35	4 175 065,68	73,91

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

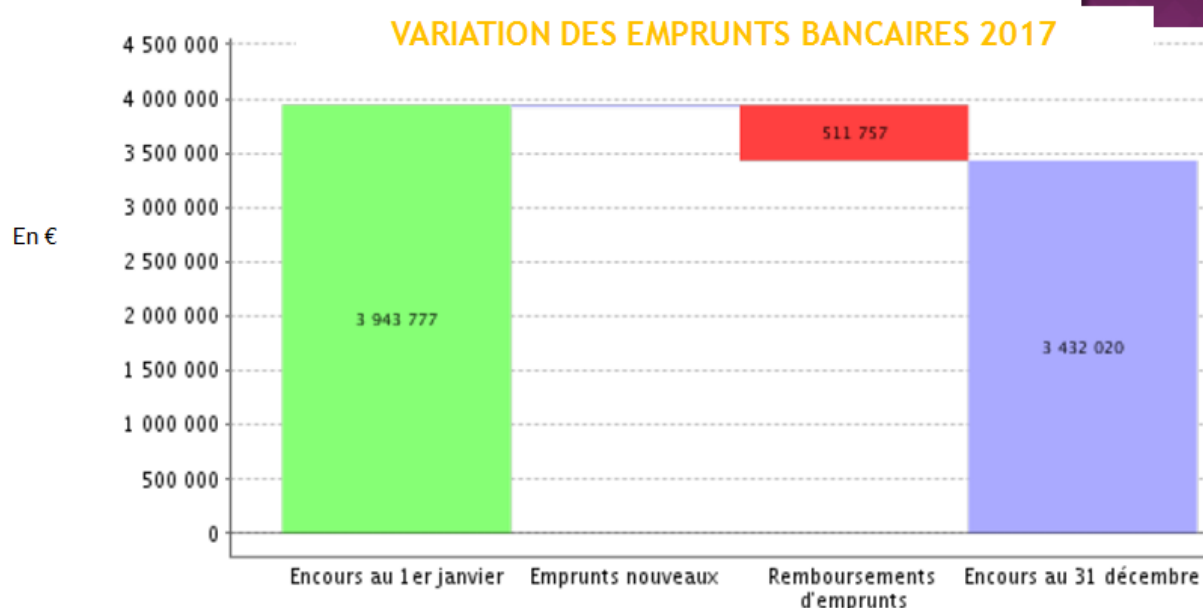
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Total budgétisé en €	Réalisé en €	Taux de réalisation en %
20 - Immobilisations incorporelles	379 452,80	203 908,39	53,73
204 - Subvention équip. versées	122 200,00	99 609,00	81,51
21 - Immobilisations corporelles	2 606 919,82	2 008 640,04	77,05
23 - Immobilisations incorporelles	2 539 674,73	1 862 908,25	73,35
TOTAL	5 648 247,35	4 175 065,68	73,91

2017

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	302	329	316	300
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	37	81	85	93

SE RAJOUTE À CES DÉPENSES LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE :

	Total budgétisé en €	Réalisé en €	Taux de réalisation en %
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	515 000	511 757	99,37



Bilan des dépenses réalisées en 2017

- Frais d'études et d'insertion (opérations travaux) : **128 K€**
- Travaux agrandissement Ecole Kergomard : **1 620 K€**
- Travaux dans les écoles : **235 K€** (dont réfection toiture Ecole Brel/Picasso suite au sinistre + nouvelles peintures hall et classes à Brel + contrôle accès et alarme anti-intrusion groupe scolaire Jaurès/Curie)
- Travaux à l'Hôtel de Ville : **5 K€** (éclairage façade arrière + diagnostic amiante avant travaux)
- Travaux dans les autres bâtiments municipaux : **73 K€**
- Travaux piscine : **57 K€** (dont pose d'un déchloramineur et caillebotis)
- Travaux d'éclairage public : **137 K€**
- Avance aux entreprises : **72 K€**

LE BILAN DES DÉPENSES RÉALISÉES EN 2017

Frais d'études et d'insertion (opérations travaux) : **128 K€**

Travaux agrandissement Ecole Kergomard : **1 620 K€**

Travaux dans les écoles : **235 K€** dont :

- réfection toiture Ecole Brel/Picasso suite au sinistre
- nouvelles peintures hall et classes à Brel
- contrôle accès et alarme anti-intrusion Jaurès/Curie

Travaux à l'Hôtel de Ville : **5 K€**
(éclairage façade arrière + diagnostic amiante avant travaux)

Travaux dans les autres bâtiments municipaux : **73 K€**

Travaux piscine : **57 K€**
(dont pose d'un déchloramineur et caillebotis)

Travaux d'éclairage public : **137 K€**

Avance aux entreprises : **72 K€**



Démarrage travaux
Ecole NERUDA : **85 K€**

- Démarrage travaux Ecole NERUDA : **85 K€**
- Démarrage travaux transformation du CTM : **87 K€**
- Nouveau terrain de foot synthétique (hors éclairage) : **848 K€** - **Montant total de l'équipement (y compris l'éclairage) : 974 K€** (subvention reçue MEL : 286 K€)
- Installation d'un skate parc : **108 K€**
- Divers aménagements dans les espaces publics (y compris les cimetières) : **207 K€**
- Achat de végétaux et aménagements paysagers : **23 K€**
- Equipements pour cimetières (columbarium, ossuaire, caveau d'avance, plaque commémorative pour les anciens combattants) : **24 K€**

Démarrage travaux transformation du CTM : 87 K€

Nouveau terrain de foot synthétique (hors éclairage) : 848 K€
Montant total de l'équipement (y compris l'éclairage) : 974 K€
 Subvention reçue MEL : 286 K€


Installation d'un skate parc : 108 K€

Divers aménagements dans les espaces publics (y compris les cimetières) : 207 K€


Achat de végétaux et aménagements paysagers : 23 K€
Equipements pour cimetières (columbarium, ossuaire, caveau d'avance, plaque commémorative pour les anciens combattants) : 24 K€

- Achat de matériels informatiques : **93 K€**
- Logiciels, licences, certificats informatiques ... : **77 K€**
- Achat d'un véhicule sans permis : **13 K€**
- Achat d'un véhicule utilitaire pour espaces verts (cabine + benne ampiroll) : **27 K€**
- Achat de mobiliers pour bureaux : **5 K€**
- Achat de matériels et équipements divers pour l'ensemble des services Municipaux mais également pour les écoles, les salles de sport, la piscine, les lieux publics (défibrillateurs) : **117 K€**
- Subvention équipement : mutualisation restauration avec TG (**20 K€**) + Subvention foncière à Notre Logis (déductible des pénalités Loi SRU (**80 K€**))

Achat de matériels informatiques : **93 K€**
 Logiciels, licences, certificats informatiques ... : **77 K€**




Achat d'un véhicule sans permis : **13 K€**



Achat d'un véhicule utilitaire pour espaces verts (cabine + benne ampiroll) : **27 K€**





Achat de mobiliers pour bureaux : **5 K€**



Achat de matériels et équipements divers pour l'ensemble des services municipaux mais également pour les écoles, les salles de sport, la piscine, les lieux publics (défibrillateurs) : **117 K€**

Subvention équipement : mutualisation restauration avec TG : **20 K€**

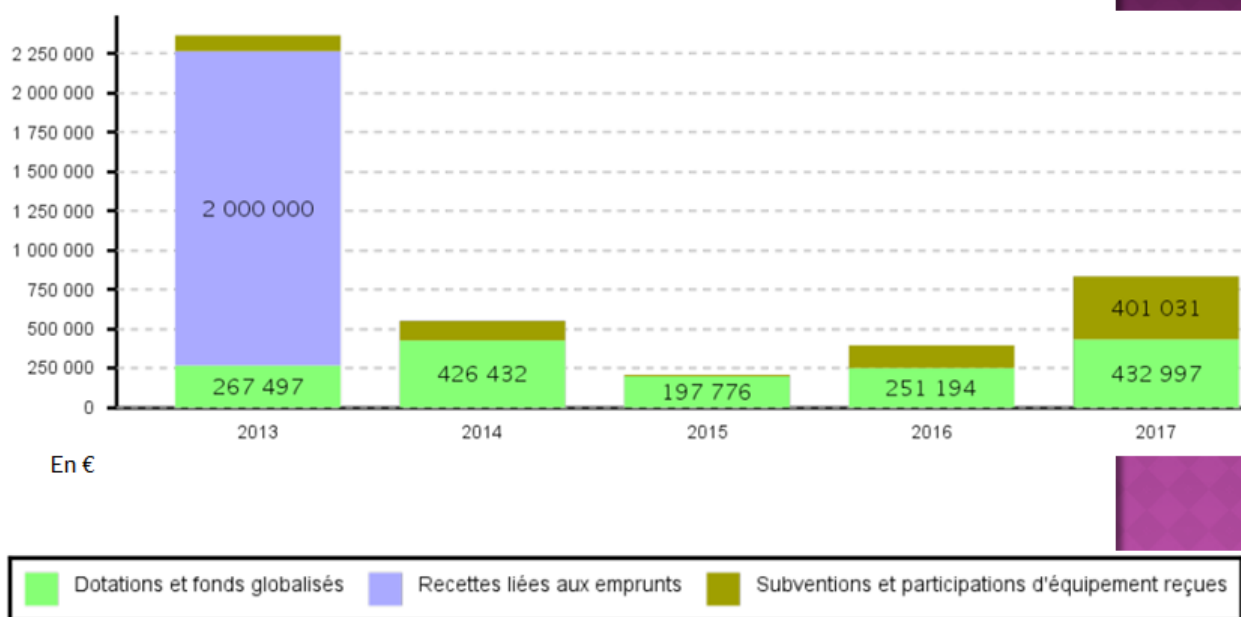
Subvention foncière à Notre Logis (déductible des pénalités Loi SRU : **80 K€**)

Concernant les recettes d'ordre, le montant total est de 29 542 € et correspond aux travaux réalisés en régie.

2-2 Les recettes d'investissement

On retrouve ci-après un graphe reprenant l'évolution de nos principales recettes d'investissement sur la période 2013/2017. On constate que la Ville n'a plus consenti d'emprunt pour financer une partie de ses investissements depuis 2013 (emprunt contracté en 2009 et mobilisé en totalité en 2013).

ÉVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE 2013 À 2017



Concernant l'exercice 2017, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **2,9 Millions d'€**. Si l'on rajoute les RAR soit **868 K€**, le montant total est de **3,7 Millions €**, réparti comme suit :

- Subventions d'investissement reçues : **386 K€** (Fonds de concours MEL pour le terrain de foot synthétique/déchloramineur/BMX + rénovation énergétique du patrimoine) + Subvention parlementaire + DETR travaux Annexe-Mairie + autre subvention Etat (radar).
- FCTVA : +/- **390 K€**
- Taxe d'aménagement : +/- **43 K€**
- Excédents de fonctionnement capitalisés N-1 : **2 052 K€**
- Créance numéricable : +/- **30 K€**

Il nous appartient également de rajouter le solde reporté de l'année N-1 soit **961 K€**.
Les recettes totales s'élèvent à **+/- 3 862 K€**.

Les opérations d'ordre s'élèvent à **1 040 K€** (dont 871 K€ pour les dotations aux amortissements, 20 K€ écritures cessions et +/- 149 K€ pour les opérations patrimoniales).

RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES TOTALES	3 941 042,93 €
DÉPENSES TOTALES	4 757 785,11 €
RÉSULTAT BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE	- 816 742,18€
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ 2016	961 472,91€
SOLDE D'EXÉCUTION	144 730,73 €
RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES	1 380 803,01 €
RESTES À RÉALISER EN RECETTES	867 913,43 €
BESOIN DE FINANCEMENT	368 158,85 €
<i>qui sera couvert par l'excédent de fonctionnement capitalisé</i>	

RESULTAT GENERAL ET AFFECTATION ENVISAGEE

(se reporter à la délibération votée lors du même Conseil municipal)

Le résultat comptable de l'exercice 2017 (résultat de la section de fonctionnement) est de :
2 286 040,08 €

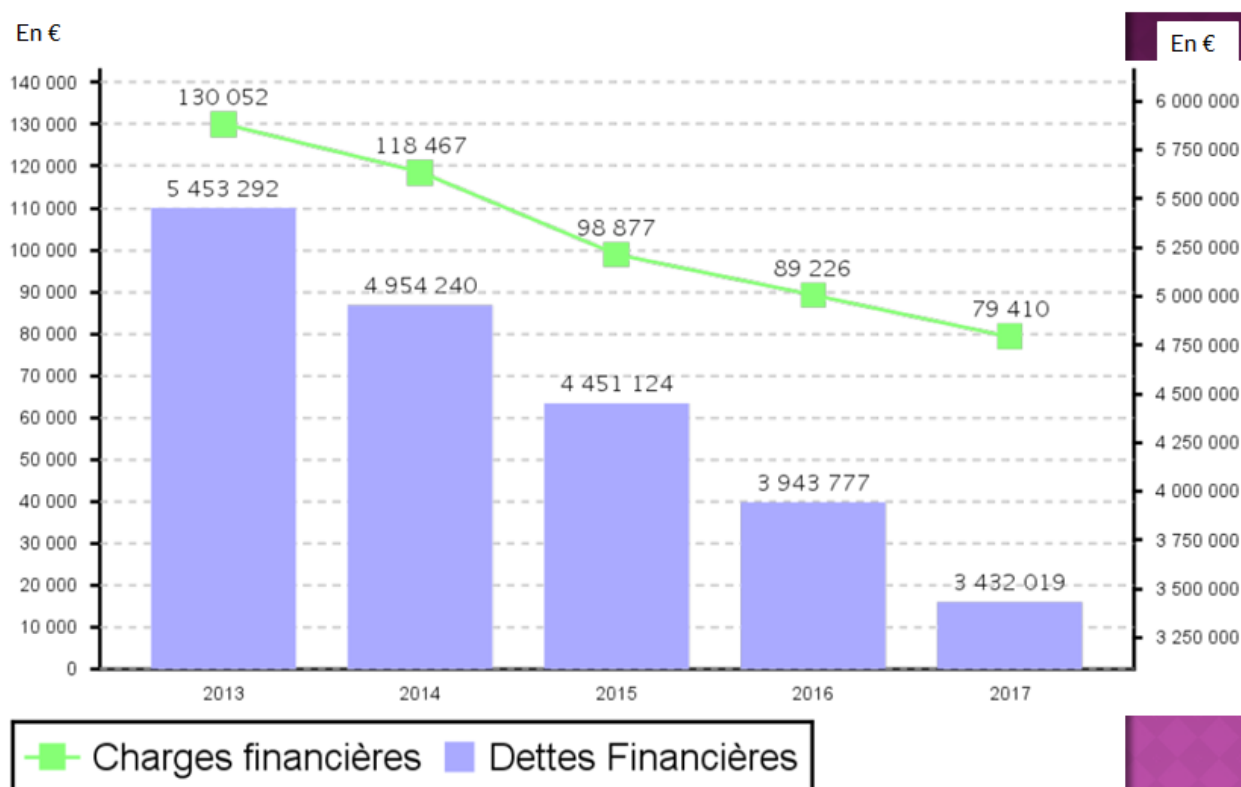
⇒ une partie sera affectée en recettes de fonctionnement reporté N+1 : **100 000 €***

⇒ la plus grande partie en recettes d'investissement (compte 1068 – réserves) :
2 186 040,08 €* permettant ainsi de financer une partie des prochains investissements.

*ces éléments seront repris lors du budget supplémentaire

Enfin un dernier tableau pour illustrer l'état de la dette communale au 31 décembre 2017.

ÉVOLUTION DES DETTES ET DES CHARGES FINANCIÈRES DE 2013 À 2017



Encours de la dette au 31/12/2017

Le capital restant dû à la date du 31 décembre 2017 est de **3,432 Millions €** soit une dette par habitant de 251 €/habitant (selon population fiche individuelle DGF 2017) contre 918€/habitant pour la moyenne de la strate (CA 2016).

La ville détient 7 emprunts, dont 5 à taux fixe et 2 à taux variable (euribor 3 mois).

L'annuité pour 2017 s'élève à 511 757 €. La ville ne détient aucun emprunt à risque. Notre ratio d'endettement est de 0,20 en 2017 contre 0,35 en 2016.

Le ratio en nombre d'années de CAF (capacité d'autofinancement brut) permet de mesurer également la capacité d'une collectivité à se désendetter à partir de son seul autofinancement. Concernant la ville de Roncq, **il faut une année et deux mois** (contre 2 ans en 2016).

Bénéficiaires	Objet de l'emprunt garanti
AFTE	Agrandissement et réhabilitation de l'Ecole St-François (deux emprunts) Travaux de remise aux normes de l'Ecole St-Roch
Société HLM NOTRE LOGIS	Construction de surfaces commerciales rue des Arts
Société HLM LOGICIL	Résidences pour personnes âgées (deux emprunts)

Enfin, cette note intègre également la situation des emprunts garantis consentis par la Ville (voir présentation lors du Débat d'orientation budgétaire 2018).

SITUATION DES EMPRUNTS GARANTIS

Le capital restant dû sur l'ensemble de ces emprunts à la date du 31 décembre 2017 est de **1,196 Million d'€**, réparti entre 4 emprunts à taux fixe et 2 à taux variable.

SITUATION DES EMPRUNTS GARANTIS

LE CAPITAL RESTANT DÛ SUR L'ENSEMBLE
DE CES EMPRUNTS À LA DATE DU 31 DÉCEMBRE 2017
EST DE **1,196 Million d'€**
RÉPARTI AINSI QU'IL SUIT :

BÉNÉFICIAIRES	OBJET DE L'EMPRUNT GARANTI
AFTE	AGRANDISSEMENT ET RÉHABILITATION DE L'ECOLE ST-FRANÇOIS TRAVAUX DE REMISE AUX NORMES DE L'ECOLE ST-ROCH
SOCIÉTÉ HLM NOTRE LOGIS	CONSTRUCTION DE SURFACES COMMERCIALES RUE DES ARTS
SOCIÉTÉ HLM LOGICIL	RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES (DEUX EMPRUNTS)

Fait le 11 juin 2018